



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Corps d'inspection du
second degré

Dossier suivi par
Elisabeth BASTE-
CATAYEE
IA-IPR de
mathématiques

[Elisabeth.Baste-
Catayee@ac-guyane.fr](mailto:Elisabeth.Baste-Catayee@ac-guyane.fr)

Secrétariat
Monique BOSTON
[monique.boston@ac-
guyane.fr](mailto:monique.boston@ac-guyane.fr)

Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 52

Réf. 018/019-.....

BP 6011
97306 CAYENNE Cedex

Cayenne, le 1^{er} octobre 2018

Elisabeth BASTE-CATAYEE
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
De mathématiques

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs
De mathématiques

s/c de Mesdames et Messieurs les Chefs
D'établissement
Des collèges et lycées, publics et privés

Objet : Lettre de rentrée 2018

Je vous souhaite une très bonne année scolaire 2018-2019 et souhaite la bienvenue aux professeurs qui nous rejoignent dans l'académie ainsi qu'aux lauréats des concours de recrutement. Je vous remercie pour votre engagement professionnel pour la réussite de tous les élèves, ainsi que pour votre contribution au bon déroulement des examens et des formations. Je tiens à saluer l'implication des tuteurs et formateurs qui ont accompagné et accompagnent encore leurs collègues.

Ce courrier me permet de vous communiquer les nouveautés propres à cette année scolaire. Des compléments d'information ainsi que de nombreuses ressources sont accessibles en suivant les liens hypertexte de ce document et disponibles sur notre site académique. Ils pourront faire l'objet de courriels ultérieurs à votre adresse professionnelle. La consultation régulière de la messagerie académique est donc essentielle.

Les chargés de mission en mathématiques et moi-même, nous nous tenons à votre disposition pour vous accompagner dans vos pratiques ainsi que dans l'élaboration de vos projets : M. Michel VOISIN, M. Ghislain ROYER, Mme Fanny CAZARD et Mme Gwladys WAYA.

L'Inspecteur Général de Mathématiques en charge de l'académie est, pour cette année encore, Monsieur Karim ZAYANA.

INFORMATIONS GENERALES

Plan VILLANI-TOROSSIAN

Suite au rapport Villani-Torossian présenté le 12 février 2018, proposant « [21 mesures pour l'enseignement des mathématiques](#) », un plan de mise en œuvre a été initié. Une partie importante de ce plan, qui concerne des aspects spécifiques de la discipline, est déjà engagée. A terme, l'ensemble des propositions formulées dans ce rapport seront appliquées.

Les premières mesures, prévues par le plan Villani-Torossian seront mises en œuvre dès cette rentrée.

Les recommandations de ce rapport concernant des aspects spécifiques de la discipline sont : la place du calcul, des opérations et de la résolution de problèmes à l'école (mesure 11), le rôle du cours et de la preuve en mathématiques dans le secondaire, la clarification des programmes (mesure 13), la mémorisation et la place des automatismes sur l'ensemble de la scolarité (mesure 12), la focale sur le triptyque manipulation-verbalisation-abstraction à tous les niveaux de la scolarité.

- Dans le premier degré, d'importants moyens seront mobilisés pour renforcer la **formation des professeurs en mathématiques**, notamment avec un accompagnement au plus près du terrain.

- Des établissements du second degré pourront expérimenter la mise en place d'un **laboratoire de mathématiques**. Ces lieux d'étude scientifique et de production de ressources visent un développement professionnel des professeurs en équipe, en partenariat avec l'enseignement supérieur et la recherche.

- Sources de plaisir et de motivation pour les élèves, les **activités périscolaires en mathématiques et en informatique** doivent être développées. Les clubs existants seront recensés, valorisés, et ont vocation à se généraliser. Je vous incite vivement à en développer dans votre établissement.

AU NIVEAU DU COLLEGE

Programmes, ressources pour faire la classe et préparer au DNB

Le [bulletin officiel n°30 du 26 juillet 2018](#) apporte **quelques ajustements aux programmes** de [cycle 3](#) et de [cycle 4](#), essentiellement pour clarifier et préciser certains points.

Ces programmes réaffirment l'importance de :

- la place du calcul ;
- la résolution de problèmes et l'acquisition de compétences (qui supposent de disposer d'automatismes) ;
- l'acquisition d'automatismes (favorisée par la mise en places d'activités rituelles, notamment de calcul (mental ou réfléchi) par exemple sous forme de « questions flash ») ;
- la formation au raisonnement et l'initiation à la démonstration ;
- la trace écrite de cours claire, explicite et structurée qui récapitule de façon organisée les connaissances, les procédures et les stratégies étudiées.

Ces ajustements de programme entrent en vigueur dès cette rentrée ; en complément, de nouveaux repères de progressivité annuels seront publiés très prochainement.

Les [évaluations en classe de sixième](#) qui ont eu lieu l'an dernier seront renouvelées cette année entre le 1^{er} et le 19 octobre 2018. Ce test de positionnement permet d'identifier les acquis et les besoins de chaque élève en vue de leur proposer un accompagnement personnalisé adapté et de remédier à leurs difficultés éventuelles.

L'épreuve pratique de mathématiques sera reconduite cette année au niveau des classes de quatrième. Elle se déroulera durant le mois de mai 2019.

Afin de préparer les élèves aux épreuves du [DNB](#), des sujets zéro et des annales sont disponibles sur le portail Eduscol.

Dispositif « Devoirs faits »

Ce dispositif est proposé pour la seconde année aux élèves qui le souhaitent. Il correspond à une réelle et importante attente, tout en contribuant à la réduction des

inégalités pouvant exister selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter à leurs enfants. Nombre d'entre vous encadrent des séances ou participent à l'organisation de ce dispositif et je vous en remercie grandement.

La réussite de cette action nécessite une réflexion collective de l'ensemble de l'équipe pédagogique de chaque classe et une concertation sur les objectifs et les modalités. L'efficacité du dispositif nécessite aussi que les personnes encadrant les collégiens connaissent les attentes de chaque enseignant.

Si vous n'intervenez pas dans ce dispositif, je vous encourage à assister à quelques unes de ces séances afin de mieux comprendre comment les élèves qui vous sont confiés apprennent et travaillent. Ces observations nourriront la réflexion de l'équipe pédagogique.

AU NIVEAU DU LYCEE

Réforme du lycée général et technologique

Dès la rentrée 2018, la classe de seconde connaît quelques évolutions :

- un [test numérique de positionnement](#) a été organisé au cours de la deuxième quinzaine de septembre. Il doit permettre à chaque élève d'identifier ses acquis et ses besoins en mathématiques. La correction est automatisée et les résultats anonymes, confidentiels, communiqués aux élèves et uniquement partagés avec les professeurs concernés et les familles. Il constitue, comme en sixième, la première étape pour l'accompagnement personnalisé.
- un temps dédié à l'aide aux choix d'orientation afin d'accompagner chaque élève dans la conception de son projet (54h). Un [guide d'accompagnement à l'orientation](#) fournit des pistes d'action.

La modernisation du baccalauréat est engagée. La mise en œuvre de la [réforme du lycée général et technologique](#) sera progressive. Elle s'appliquera à compter de la rentrée 2019 pour les classes de seconde et de première, et de la rentrée 2020 pour la terminale.

Les nouveaux programmes de lycée sont attendus dans le courant du premier trimestre.

Transformation de la voie professionnelle

Un baccalauréat professionnel plus progressif se met en place. La classe de seconde professionnelle sera désormais organisée par grandes familles de métiers regroupant des compétences professionnelles communes à plusieurs spécialités de baccalauréat. Le choix de la spécialité aura lieu à l'issue de la seconde. En terminale professionnelle, l'élève, selon qu'il décide de s'orienter vers la vie active ou de poursuivre vers l'enseignement supérieur, pourra suivre un module d'insertion professionnelle et d'entrepreneuriat ou un module de poursuite d'études. L'ouverture de classes passerelles vise à soutenir la réussite de bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur pour les préparer à leur entrée en STS ou en classes préparatoires.

Laboratoires de mathématiques

Destiné aux enseignants, le laboratoire de mathématiques, en lien avec l'enseignement supérieur, est conçu comme un lieu de formation permanente et de réflexion disciplinaire, didactique et pédagogique des équipes de mathématiques. Il participe à la formation continue et au développement professionnel des enseignants. C'est un projet à l'échelle de l'établissement qui renforce l'efficacité et consolide l'esprit d'équipe.

Le laboratoire de mathématiques est un lieu d'étude et de production sur des thèmes choisis par ses membres, d'actualisation et de partage de connaissances et de

compétences théoriques ou pratiques. Il s'appuie sur des partenariats avec des acteurs de la recherche et de la formation continue (IREM, Universités, ESPE, Instituts de recherche, Maisons pour la science, APMEP, etc ...).

L'objectif, pour cette première année, est de permettre la création de quelques laboratoires dans notre académie. Un appel à projet sera envoyé prochainement dans vos établissements.

Sections de techniciens supérieurs (STS)

Comme chaque année, une lettre de rentrée précisant les nouveautés vous parviendra très prochainement.

VIE DE LA DISCIPLINE

Programme Académique de Formation (PAF)

Le plan académique de formation sera publié mi octobre et consultable sur le site académique. Vous trouverez en annexe les actions proposées en mathématiques.

Vous pouvez informer le coordonnateur académique de formation, M. Michel VOISIN (michel.voisin@ac-guyane.fr) de votre candidature.

Promotion et la valorisation de la discipline

Je vous demande de contribuer à susciter chez les élèves le goût des sciences et de la recherche et à leur donner une image positive des mathématiques. Cette promotion et cette valorisation doivent être faites dans le cadre de votre classe, mais aussi en favorisant la participation de vos élèves à ces manifestations.

- [Fête de la science](#) du 10 au 18 novembre 2018 ;
- [Semaine des maths](#) sur le thème « Jouons ensemble aux mathématiques » du 11 au 17 mars 2019 ;
- Rallye Mathématique de l'association Guyamaths de janvier à mars 2019 (contact : guyamaths@yahoo.fr) ;
- [Olympiades de Mathématiques](#) le 13 mars 2019 (vous pouvez entraîner vos élèves en utilisant les [annales](#) qui sont accessibles sur le site de l'APMEP) ;
- Concours divers ([Calcul@TICE](#), [Al-Kindi](#), [Algoréa](#), [Castor informatique](#), ...).

Rendez-vous de carrière

La réforme de l'évaluation des personnels enseignants (décret 2017-786 du 5 mai 2017) comporte deux éléments complémentaires : un *accompagnement* des personnels enseignants tout au long de leur parcours professionnel et des *rendez-vous de carrière*, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle. Trois rendez-vous de carrière sont prévus : aux 6^e, 8^e et 9^e échelons (pour l'accès à la hors classe). Plus de détails sur le [guide du rendez-vous de carrière](#) des personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'Education nationale.

Préparation d'une visite dans le cadre de l'accompagnement

Dans ce cadre, vous devrez nous envoyer par mail ou mettre à notre disposition :

- un lien vers la version numérique du cahier de textes (dès connaissance de la date de la visite) ;
- les progressions annuelles prévues (vous préciserez si ces progressions sont le fruit d'une réflexion individuelle ou d'un travail en équipe) ;
- les documents utilisés dans votre enseignement, notamment sur l'intégration des TICE ;
- les énoncés de toutes les évaluations (interrogations écrites, devoirs en classe ou

à rédiger en temps libre) de la classe visitée ;

- les relevés des notes de vos élèves.

Vous pourrez y joindre, si vous le souhaitez, tout autre document que vous jugerez utile. En particulier, vous pourrez nous faire part des expérimentations et des innovations que vous mettez en œuvre.

Site disciplinaire de l'Académie

Ce [site](#) vous offre des informations générales (programmes, instructions officielles, directives académiques et nationales, résultats des examens, nouveautés...), des documents pédagogiques dont certains sont propres à l'académie. Il doit aussi permettre de mutualiser les expériences. Je vous encourage donc à m'envoyer vos propres documents (progressions, devoirs communs, cours, utilisation des TICE...) à l'adresse électronique :

liste.ia-ipr-maths@ac-guyane.fr ou elisabeth.baste-catayee@ac-guyane.fr

Elisabeth BASTE-CATAYEE